

# Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2022-02

4 mars 2022

Convocation du 28 février 2022

## Membres présents :

Mmes Isabelle MARCANT, Nathalie BALZA, Marie-Laure GLORANT, Michèle GUWY, Delphine LUTUN, Marie WYART.  
MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Benoît CATRICE, Albert PIETERSOONE, Laurent BALZA, René SELOSSE, Stéphane SOCKEEL, Benoît DECLERCQ, Bernard VERHAEGHE.

## Membres ayant donné pouvoir :

M. Emmanuel MONKERHEY donne pouvoir à M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE

## Membres absents excusés :

Néant

## Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

## Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORANT lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

## Validation du compte-rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 14 janvier 2022, Marie-Laure GLORANT. Ce compte-rendu a été validé à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

- Présentation du projet d'arrêtés préfectoraux de protection du biotope du marais audomarois :

M. Luc BARBIER, chargé de mission au Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, est venu présenter un projet d'arrêtés préfectoraux qui ont pour objectif d'instaurer une zone de protection de biotope sur plusieurs zones du Parc, notamment la « Cuvette de Clairmarais – Nieurlet – Noordpeene ». Dans ce cadre, une liste a été établie afin d'informer chaque propriétaire d'une parcelle dans le marais, sur ce qui peut être fait ou non dans le marais. Après cette présentation, le conseil municipal a validé cet arrêté préfectoral en émettant une réserve sur l'article 6 (« Constructions » : Dans le périmètre défini [...] est interdite toute extension, nouvelle construction de quelque type que ce soit. Les travaux relatifs à l'habitabilité, la sécurité, la mise aux normes des constructions existantes sont autorisés. »)

- Délibération autorisant M. le Maire a demandé les subventions ADVB pour la chambre froide

La chambre froide, commandée à la société ML ÉQUIPEMENTS de ARMBOUTS CAPPEL (59), a été montée fin janvier et est actuellement en fonctionnement pour la cantine. Pour réduire un maximum le coût de cet investissement, des subventions seront demandées. L'ensemble du conseil a délibéré à l'unanimité des membres présents l'autorisation d'effectuer une demande de subvention ADVB et la prime C2E.

- Délibération autorisant M. le Maire a demandé les subventions AAT pour l'aménagement des trottoirs

Plusieurs trottoirs doivent être réaménagés dans le centre-village au niveau de la route de Zuytpeene, La Place et la Route de Saint-Omer. Pour réduire un maximum le coût de cet investissement, des subventions seront demandées. L'ensemble du conseil a délibéré à l'unanimité des membres présents l'autorisation d'effectuer une demande de subvention AAT.

- Demande d'acquisition d'une partie d'un terrain

Une famille noordpeenoise a formulé une demande écrite pour acquérir un terrain appartenant à la commune. Suite à de nombreuses discussions portant au débat, un vote à main levée a été effectué.

- Revendre le terrain de suite : 5
- Ne pas vendre le terrain de suite : 10

Le terrain concerné jouxtant les futurs travaux du stade Joseph Duvet, le sujet sera de nouveau abordé à la fin de ceux-ci.

- Fiscalisation de la contribution « DECI » (SIDEN-SIAN)

La commune de Noordpeene a adhéré au SIDEN-SIAN pour la compétence « Défense Extérieure Contre l'Incendie ». À ce titre, elle doit s'acquitter de la cotisation annuelle : 5€ TTC x Nombres d'habitants : 797 = 3985 € TTC. Il a été décidé à l'unanimité des membres présents de mettre en place de la fiscalisation de la contribution.

- Projet bureau de la Maison de la Bataille (remplacement préfabriqué)

Le remplacement du préfabriqué par une extension du bâtiment est un sujet qui a été abordé à de multiples reprises. Suite à un Conseil d'Administration, il a été décidé de créer une commission regroupant des membres du bureau de la Maison de la Bataille et des membres du conseil municipal qui ne sont pas dans le Conseil d'Administration pour traiter le sujet et voir les propositions possibles. Albert PIETERSOONE et René SELOSSE seront dans ce groupe.

- Compte-rendu du dernier conseil des enfants :

M. Benoit CATRICE, référent du Conseil Municipal des Jeunes (avec Bernard VERHAEGHE), a pris la parole. Le conseil a mis en place un après-midi « Mardi Gras » avec au programme un concours de crêpes et dégustation. L'après-midi se déroulera le samedi 12 mars de 14h à 16h30, c'est gratuit et sur inscription. Le conseil municipal des jeunes a organisé entièrement l'événement (communication, matériel, répartition des rôles...) et nous les félicitons.

- Développement des retours de « la boîte à idées » :

Nous avons reçu une demande se composant de plusieurs retours.

Remarque n°1 : Baisser le chauffage des toilettes publiques, actuellement à 21°C

***Notre réponse : Nous en informerons les services techniques afin que le chauffage soit baissé.***

Remarque n°2 : J'ai vu dans la Voix du Nord du samedi 12 février 2022 un article sur la charte « oui au flamand » à Zuytpeene. [...] Est-ce que la commune va présenter un dossier sur ces avantages à préserver notre langue régionale ?

***Notre réponse : La commune de Noordpeene soutient le flamand, notamment pour que celui-ci soit de nouveau enseigné en école primaire. Cependant, le conseil municipal a décidé, il y a déjà plusieurs mois, que la charte ne sera pas mise en place sur la commune, car trop coûteuse (ex. : 1000 € l'installation d'un panneau).***

- Communications et questions diverses :

#### **Prix de la location de la salle DE BACKER**

La commission de la location de salle a décidé d'appliquer les prix suivants pour la location de la salle DE BACKER.

- Une demi-journée : 50 €
- Une journée : 100 €
- Deux jours : 180 €

Un complément de 20 € sera demandé pour le chauffage et s'applique aux mêmes dates que pour la salle Paul Hazard.

### **Création d'une régie**

Un mécénat fiscal a été mis en place pour les travaux de l'église. Afin de récolter les recettes de ce mécénat, la commune a dans l'obligation de mettre en place une régie. Cette démarche a été approuvée à l'unanimité des membres présents.

### **EFS- chiffres de la collecte de Noordpeene**

Le 7 janvier 2022, la commune a accueilli une collecte de sang. 76 personnes ont donné leur sang.

### **Non-passage du 38<sup>e</sup> rallye de la Lys**

Les passages du rallye sur notre commune sont annulés. En cause, les forces de police sont déjà mobilisées sur le Paris-Roubaix.

### **Villages et marais propres**

La matinée de ramassage des déchets dans la nature se déroulera le dimanche 20 mars. Le départ se fera à 9h de la Salle Paul Hazard. Les gants et les sacs seront distribués sur place.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

Thierry DEHONDT

Benoît CATRICE

Bernard VERHAEGHE

Albert PIETERSOONE

Isabelle MARCANT

Nathalie BALZA

Laurent BALZA

Benoît DECLERCQ

Marie-Laure GLORANT

Michèle GUWY

Delphine LUTUN

René SELOSSE

Stéphane SOCKEEL

Marie WYART